

Service  
Secrétariat  
Général

Tél : 01 69 46 72 01  
Fax : 01 60 15 45 31

Votre contact :  
S. DAUPHIN / CV  
Votre référence :  
Convocation du Conseil  
Municipal

Monsieur Yahaya Soukouna, Maire  
À Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Le 11/09/2026

Cher-e-s collègues,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra dans la **salle du Conseil Municipal en mairie** :

**Jeudi 17 septembre 2026  
20 h 00**

Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT  
Approbation du compte-rendu du 1<sup>er</sup> juillet 2026

- 1- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- 2- Complément de l'article 22 de la délibération n°9/2026 du 2 avril 2026 portant délégations données au Maire par le conseil municipal
- 3- Rapport de l'élu mandataire modifié de la SEER – exercice 2025
- 4- Avis sur la demande de modification du périmètre de la zone commerciale de la Croix Blanche présentée par Cœur d'Essonne agglomération, en vue d'y intégrer le secteur Val Vert (article L.3132-25-2 du code du travail)
- 5- Création d'un marché de plein vent
- 6- Fixation des tarifs d'occupation du domaine public communal
- 7- Création d'un conseil local éducatif
- 8- Versement de subventions aux coopératives des écoles
- 9- Renouvellement convention refacturation entre les 3 communes, dans le cadre de la labellisation « cité éducative » 2026-2028
- 10- Signature de la convention entre la ville et le Ministère de la justice dans le cadre de la réservation de berceaux dans un multi-accueil
- 11- Création d'un emploi permanent – responsable de la communication à temps complet (35h00 hebdomadaires) ouvert sur tous les grades du cadre d'emploi de rédacteur territorial et sur le grade d'attaché territorial du cadre d'emploi d'attaché territorial
- 12- Création d'un emploi permanent – agent administratif à temps complet (35h00 hebdomadaires) ouvert sur tous les grades du cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial
- 13- Création d'un emploi permanent – agent de surveillance de la voie publique à temps complet (35h00 hebdomadaires) ouvert sur tous les grades du cadre d'emploi d'adjoint technique territorial
- 14- Questions diverses
- 15- A l'issue de la séance prise de parole des habitants. Les questions peuvent également être posées à l'adresse mail suivante jusqu'au jeudi 17 septembre 12 h 00 :  
[mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

Mairie de Fleury-Mérogis  
12, rue Roger-Clavier  
BP 107  
91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Tél.: 01 69 46 72 00  
[mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)  
[www.fleurymerogis.fr](http://www.fleurymerogis.fr)  
 Ville de Fleury-Mérogis  
 [villedefleurymerogis](https://www.instagram.com/villedefleurymerogis)  
 Ville de Fleury-Mérogis

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, chers-e-s collègues, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Yahaya SOUKOUNA  
Maire de Fleury-Mérogis